

AMAPP du Gâtinais

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité

BULLETIN D'ADHESION 2018

Des Objectifs :

- **Maintenir (et inciter à l'installation) des exploitations**, de proximité, pratiquant une agriculture durable : fournissant des produits de qualité, de saison, écologiquement sains et socialement équitables.
- **Favoriser des relations directes entre producteurs et consommateurs** qui deviennent partenaires. Les premiers s'engageant à livrer régulièrement, à coût constant, leur production à des consommateurs qui ont préfinancé une partie en début de saison, sous forme de contrat.

Une Cotisation :

En adhérant, vous aidez à la dynamique d'une association basée sur le partage des tâches et le bénévolat, où les initiatives sont les bienvenues. La cotisation annuelle sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'association (assurance, photocopies, électricité é, déplacements,...).

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le montant de la cotisation est de 10 à 15 €.

Reçu de (Nom/Prénom)

Carte n°

En **chèque** (à l'ordre de l'AMAPP du Gâtinais) ou en **espèces**

Rayer la mention inutile

Pour le conseil d'administration

Signature

AMAPP du Gâtinais Siège social : 126 rue de la Grefferie 45200 AMILLY

A détacher, à conserver par l'AMAPP

Carte n°

Je soussigné(e) Nom Prénom

Adresse

Téléphone Courriel

(Merci d'écrire de façon très lisible)

Accepte que mon adresse courriel figure sur la liste « Hors-AMAPP », par laquelle je recevrai des informations diverses, indirectement liées au fonctionnement de l'AMAPP :

Oui

Non

Rayer la mention inutile

Adhère à l'AMAPP du Gâtinais et verse ce jour ma cotisation de € pour l'année 2018.

En chèque (à l'ordre de l'AMAPP du Gâtinais) ou en espèces

Rayer la mention inutile

Fait à

le

Signature de l'adhérent